

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 avril 2022**

**0. PROCÉDURES D'OUVERTURE**

**0.1 Ouverture**

Proposition d'ouverture à 12:16

*Proposé par Ludo*

*Dûment appuyé*

*Adopté à l'unanimité*

**0.2 Præsidium**

Que Maude Authier-Pigeon et Marcelle Turcotte-Tremblay assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

*Proposé par Ludo*

*Dûment appuyé*

*Adopté à l'unanimité*

**0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'ordre du jour soit :

**0. Procédures**

**0.1 Ouverture**

**0.2 Praesidium**

**0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**0.4 Lecture et adoption du procès-verbal**

**0.5 Avis de motion**

**1. Revendications politiques**

**2. Regroupement national**

**3. Assurances collectives et formation continue**

**4. Varia**

**5. Levée**

*Proposé par Ludovic Gourd*

*Dûment appuyé*

*Adopté à l'unanimité*

**0.4 Lecture et adoption du procès-verbal**

Que l'on adopte les procès-verbaux des assemblées générales du 14 septembre et du 12 février 2022.

*Proposé par Ludovic  
Dûment appuyé*

## **0.5 Avis de motion**

### **1. Revendications politiques**

Considérant la chance d'avoir une communauté diversifiée au Collège de Maisonneuve.

Considérant que les élèves du Collège pratiquent différentes religions dont la méditation ou la prière est un élément très important.

Considérant que plus de 600 personnes ont signé une pétition pour l'ouverture d'une salle spirituelle au Collège de Maisonneuve.

Considérant que les étudiant.es du collège vivent dans un environnement rempli d'éléments anxiogène.

Considérant qu'une salle dédié au répit et à la spiritualité permettrait d'alléger le stress d'une partie des étudiant.es.

Que la Sogéecom prenne position pour l'ouverture d'une salle spirituelle au Collège de Maisonneuve.

Que la Sogéecom entame des représentations auprès de l'administration pour exiger l'ouverture d'une telle salle.

*Dûment proposé  
Dûment appuyé*

Proposition d'amendement :

Que cette salle soit ouverte dans l'ensemble des heures d'ouverture de l'école

*Dûment appuyé  
Adopté à l'unanimité*

***Principale adoptée à l'unanimité***

Considérant que le plan climatique du Canada n'est pas suffisant pour que le Canada fasse sa part dans la gestion de la crise climatique, et que le gouvernement actuel ne prends pas les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de ce plan qui est déjà très insuffisant;

Considérant que le rapport de GIEC nomme les mobilisations sociales, dont, entre autres, les grèves pour le climat, comme moteur des changements sociaux qui sont nécessaires à la transition écologique;

Considérant la crise du logement, l'inflation flagrante et l'absence d'augmentation des programmes de prêts et bourse et du salaire minimum, facteurs qui mettent des milliers d'étudiant.es dans des situations financières extrêmement précaires;

Considérant le besoin d'une transition écologique et sociale réelle et de mesures d'assistance financières importantes pour assurer des conditions de vie acceptable, présente et future, aux étudiant.es;

QUE la SOGEECOM revendique une modification des politiques publiques pour assurer des conditions de vie acceptables, présentes et futures, à tous les étudiant.es, et ce à travers une transition écologique et sociale, un enrichissement des programmes de prêts et bourses, une salarisation de tout les stages et une réduction des frais de scolarité dans une optique de gratuité scolaire;

*Proposé par Arthur  
Dûment appuyé*

**Proposition d'amendement :**

Considérant que le capitalisme ne peut pas supporter la préservation de l'environnement et l'augmentation du niveau de vie des travailleuses  
Que la SOGÉÉCOM revendique une transition ou une révolution anticapitaliste

*Dûment appuyé*

**Amendement retiré avec le consentement du proposeur**

***Principale adoptée à l'unanimité***

Considérant l'échec du capitalisme à assurer la préservation de l'environnement et l'augmentation du niveau de vie des travailleuses  
Que la SOGÉÉCOM revendique une transition ou une révolution anticapitaliste

*Dûment appuyé  
Adopté à majorité*

Considérant les revendications adoptées précédemment;

Considérant les mobilisations étudiantes actuelles visant la gratuité scolaire, la salarisation des stages et la transition écologique et sociale ;

Considérant que les mobilisations sur le sujet de la gratuité scolaire, la salarisation des stages et la transition écologique et sociale ont amené respectivement 85000, 60110 et 87000 étudiants à se mettre en grève dans les dernières semaines;

Considérant la nécessité de poursuivre l'escalade des moyens de pression ;

Considérant que, depuis 1968, sur les dix grèves générales illimitées étudiantes au soi-disant Québec, huit ont mené à une victoire complète ou au moins satisfaisante pour le mouvement étudiant ;

Considérant la nécessité d'une organisation nationale pour établir un rapport de force avec l'État;

QUE la SOGÉÉCOM se joigne à l'escalade des moyens de pression entamée pour automne 2022 et printemps 2023 ;

QUE la SOGÉÉCOM reconnaisse la présence de dynamiques oppressives au sein des structures étudiantes ainsi qu'au sein du système d'éducation et qu'elle veille à intégrer dans ses luttes des perspectives et des pratiques anti-oppressives (féministe, anticoloniale, antiraciste, antitransphobe, antihomophobe et anticapitaliste) ;

QUE la SOGÉÉCOM tienne une assemblée générale de grève à l'automne 2022 afin de poursuivre l'escalade des moyens de pression réclamant les modifications des politiques adoptées plus tôt;

QUE la SOGEECOM envisage, à défaut d'une réponse gouvernementale satisfaisante, une grève générale illimitée au printemps 2023 réclamant les modifications des politiques publiques adoptées plus tôt;

QUE la SOGEECOM participe à la création d'une coalition avec les associations étudiantes qui envisagent également une grève générale illimitée au printemps 2023 réclamant les modifications des politiques publiques adoptées plus tôt;

QUE la proposition de budget de la SOGÉÉCOM pour l'année 2022-2023 prévoit une dépense représentant 3\$ par membre (approximativement 18000\$) visant à financer ladite coalition d'associations étudiantes ;

QUE la SOGEECOM encourage les autres associations étudiantes de la province à adopter un mandat de création d'une coalition d'associations étudiantes qui envisagent une grève générale illimitée au printemps 2023 réclamant les modifications des politiques publiques adoptées plus tôt;

*Proposé par Arthur  
Dûment appuyé  
Adopté à majorité*

Considérant que les grèves, pour plusieurs raisons, entraînent des dépenses importantes qui sont difficiles à absorber dans le budget annuel;

Considérant que la SOGÉÉCOM a accumulé des surplus financiers considérables en raison de la pandémie;

Considérant que la grève est un levier important dans le rapport de force nécessaire au mouvement étudiant;

Considérant que la grève est un levier important dans le rapport de force nécessaire au mouvement étudiant;

Considérant que la SOGÉÉCOM n'a actuellement aucun fond de grève;

Que la SOGÉÉCOM crée un fond de grève.

Que la SOGÉÉCOM fasse un dépôt ponctuel de 50 000\$ dans ce fond.

Que ce fond soit bonifié de 1 000\$ par année.

*Proposé par Sarah  
Dûment appuyé  
Adopté à l'unanimité*

Considérant les mandats déjà adoptés par la SOGEECOM à l'automne 2021 sur la question des locaux de comité-

Considérant l'absence de bonne volonté de l'administration quant à l'application des promesses faites aux étudiant.es ainsi que leur tendance à ralentir toutes négociations

Considérant la perte d'autonomie considérable résultant de la modification des serrures des locaux de comités

Que la Sogecom entame une escalade des moyens de pression débutant par le dépôt d'un ultimatum co-signé par l'ensemble des comités s'étant vu retirer leur autonomie et souhaitant la récupérer en date du Mercredi 20 Avril.

*Proposé par Ludovic  
Dûment appuyé  
Adopté à l'unanimité*

Considérant les positions de la SOGÉÉCOM en appui à la nation Wet'suwet'en adoptées à l'assemblée générale du 11 février 2020;\_

Considérant que l'avancement inquiétant des travaux de construction du gazoduc de TransCanada menace le territoire de la nation Wet'suwet'en et la rivière Wedzin Kwa qui est la source de vie de ce territoire;\_

Considérant que les travailleurs de CGL et leurs contractants ont commencé le forage sous la rivière Wedzin Kwa sous la supervision de près d'une centaine de policiers militarisés de la GRC, malgré la résistance des Wet'suwet'en;\_

Considérant que depuis 3 ans, l'État canadien a conduit trois raids d'une extrême violence envers les Wet'suwet'en afin de les empêcher d'exercer leur souveraineté, de maintenir leur mode de vie traditionnel et de protéger leurs territoires;\_

Considérant l'appel explicite du clan Gidimt'en aux autres nations autochtones et à leurs allié-es allochtones au support et à la mobilisation par tous les moyens possibles (campagnes, manifestations, actions politiques, blocages);\_

Considérant que l'appel à l'aide explicite "Boots on the ground" du clan Gidimt'en demande à ce que les membres d'autres nations autochtones ainsi que leurs allié-es allochtones de partout au soi-disant Canada se déplacent au Yintah afin de participer sur place à la lutte contre le gazoduc de CGL;\_

Considérant qu'appuyer la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires est une manière directe et efficace de défendre l'environnement et de lutter contre les changements climatiques;\_

Considérant que les organisations syndicales et étudiantes ayant adopté des positions anticoloniales doivent tenter de répondre directement aux appels à l'aide des communautés autochtones qui mènent des luttes décoloniales et de défense de leurs territoires;\_

Considérant les surplus budgétaires considérables encaissés par la SOGÉÉCOM en temps de covid

Que la SOGÉÉCOM réaffirme sa reconnaissance de la souveraineté de la nation Wet'suwet'en sur leurs territoires et qu'elle reconnaisse que le projet colonial de l'État canadien est toujours en cours et doit être combattu par tous les moyens.

Que la SOGÉÉCOM réitère sa position en défense des droits ancestraux et de l'auto-détermination des Premières Nations, des Métis et des Inuit, en adoptant un mandat de solidarité aux luttes anticoloniales, et en offrant un support financier et matériel à ces luttes.

Que LA SOGÉÉCOM diffuse toutes les informations et offre un appui logistique aux actions de solidarité entourant ces luttes pour encourager ses membres à y participer.

Que la SOGÉÉCOM réponde à l'appel du clan Gidim'ten en offrant un support financier visant à couvrir:

- Les frais de déplacement de militant-es autochtones et de militant-es allochtones allié-es jusqu'au Yintah.

- Les dépenses reliées à l'organisation d'actions de solidarité en support à la lutte des Wet'suwet'en menées par des militant-es autochtones ou par des militant-es allochtones allié-es au soi-disant Québec.

QUE la SOGÉÉCOM fasse un don de 5 000 \$ au clan Gidim'ten.

Que la SOGÉÉCOM invite les autres associations étudiantes du soi-disant Québec à adopter des positions similaires.

*Proposé par Léa  
Dûment appuyé  
Adopté à l'unanimité*

### **Proposition de mise en dépôt des points 2 et 3**

*Proposé par Ludovic  
Dûment appuyé  
Adopté à l'unanimité*

## **2. Regroupement national**

## **3. Assurances collectives et formation continue**

## **4. Procédures de clôture**

### **4.1 Questions à l'exécutif**

### **4.2 Varia**

### **4.3 Levée**

Proposition de levée à 13h46

*Proposé par Léa  
Dûment appuyé  
Adopté à l'unanimité*